



## **Elections des représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Administration**

### **CALENDRIER 2023-2024**

Etablissement des listes électorales	Vendredi 22 Septembre 2023 (consultable au secrétariat de direction)
Date de Dépôt des candidatures (listes et professions de foi) auprès du secrétariat de direction	Lundi 02 Octobre 2023 (minuit)
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Mercredi 04 Octobre 2023 (minuit)
Date limite pour la remise ou l'envoi du matériel de vote aux parents d'élèves	Vendredi 06 Octobre 2023
Scrutins	Vendredi 13 Octobre 2023 (fermeture à 16h)

### **Précisions**

- Le Conseil d'Administration est l'organe de décision d'un établissement scolaire. Il est réglementaire en début de chaque année de procéder à l'élection des représentants des personnels, des élèves et des parents d'élèves.  
Pour votre information les dates prévisionnelles des Conseils d'Administration sont : 22/11/2023, 05/02/2024, 15/04/2024, 20/06/2024.

Plusieurs listes peuvent être déposées.

- Les listes de candidats doivent être déposées au secrétariat de direction le 02 octobre au plus tard. Elles doivent comporter au plus un nombre égal au double du nombre de sièges à pourvoir (5) et en tout état de cause au moins 2 noms. Les candidats sont classés par ordre préférentiel sans distinction entre titulaires et suppléants.
- La distribution et l'envoi du matériel de vote se fera à partir du vendredi 06 octobre
- Le vote ne se déroulera que par correspondance avec la présence d'une urne dans le hall d'accueil du 06 Octobre (8 heures) au 13 Octobre (16 heures).

Votre participation est importante, elle montre votre attachement au lycée car les parents élus portent vos idées, les accueillent et participent activement au fonctionnement pédagogique, éducatif de l'établissement par l'intermédiaire de ses différentes instances.